

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis le 27 Octobre 1975, l'écran anti-émulsion (AM 222-171 A) des moteurs :
- M 28 (indice plaque moteur : AM 2)
- M 28/1 (indice plaque moteur : AK 2),
est supprimé.

Cette évolution entraîne la modification du carter moteur :

- a) Le trou taraudé ($\phi = 5$ mm) sur le palier avant d'arbre à cames est supprimé.
- b) Le trou taraudé ($\phi = 7$ mm), servant à la fixation de la pompe à huile et à la fixation arrière de l'écran anti-émulsion, devient borgne.

PIECES DE RECHANGE :

La référence du carter moteur est inchangée.

REPARATION :

En cas d'intervention sur un carter possédant les deux trous taraudés ($\phi = 5$ mm et $\phi = 7$ mm) (trous débouchant dans le circuit d'huile), il faut impérativement :
- soit monter un écran anti-émulsion,
- soit obturer les deux trous par :
- 1 Vis HM 5-12 (N° 23 659 019 A)
munie d'une rondelle contact (N° 22 902 019 P),
- 1 Vis HM 7-12 (N° 23 718 019 E)
munie d'une rondelle plate (N° 22 482 019 X) et d'une rondelle contact (N° 22 904 019 D).

Ces deux vis doivent être montées au LOCTITE FRENETANCH (voir Note OUTILLAGES ET EQUIPEMENTS N° 75-04 du 5/11/75).

CORRECTIF A LA NOTE TECHNIQUE N° 185 A :

8°) Pression des pneumatiques, lire :

| Type Véhicule | Pneus | Avant | Arrière | Secours |
|---------------|-----------|-------|---------|---------|
| Dyane 6 | 135-380 X | 1,4 | 1,8 | 2 |

NOTE TECHNIQUE

N° 186 A

Le 3 Décembre 1975

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES :

2 CV 6

DYANE 6

MEHARI

AMI 8

FOURGONNETTE 400

MOTEUR

Carter moteur